



Chancellerie d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016

du Département des institutions et de la sécurité

Le rapport se présente par service

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

2016 au Département des institutions et de la sécurité

Deux importants projets ont marqué l'année 2016 au sein du DIS : loi sur préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et l'avancement de la réforme vaudoise de la curatelle. Sur le plan sécuritaire, comme en 2015, les échanges et la recherche de solutions ont été soutenus lors des séances de coordination de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale mises en place par la cheffe du DIS. Grâce à la gestion des places de détention, la pression de la surpopulation carcérale s'est atténuée. Parallèlement, les chiffres de la criminalité présentés en mars font apparaître une baisse conséquente des infractions au code pénal de -19% (-1/3 sur 3 ans). Sur le plan intercantonal, la cheffe du DIS est devenue membre du comité de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP). Une réflexion interdisciplinaire sur la prévention de la radicalisation a également été menée sous la direction du DIS tout au long de l'année. Les résultats seront connus en 2017.

Service des communes et du logement – SCL

Après un travail de plusieurs années, la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif est adoptée en mai par le Grand Conseil. Faisant l'objet d'un référendum, elle sera soumise au vote le 12 février 2017. L'organisation des élections communales générales a également fortement marqué 2016. Les opérations de vote se sont déroulées sans accroc. Nouveau record de fréquentation pour le Forum vaudois du logement qui a réuni 270 personnes en octobre. A cette occasion a été présentée l'étude « Le paysage coopératif vaudois », menée par la Division logement et le Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL. Cette étude propose pour la première fois une vision exhaustive du monde coopératif dans le canton.

Police cantonale – POLCANT

Comme en 2015, la Police cantonale, avec ses partenaires, a assuré en 2016 l'accueil et la sécurité de grands événements comme les négociations pour la paix en Syrie à Lausanne, les pourparlers de paix interchypriotes au Mont-Pèlerin et la 10ème séance « extra-muros » du Conseil fédéral à Lausanne. Suite au développement du terrorisme international, la Police cantonale a intensifié les collaborations avec les autres cantons romands et la Confédération et renforcé ses effectifs du renseignement. Afin d'établir un lien de proximité toujours plus fort avec la population, un deuxième poste mobile de gendarmerie a été inauguré, ainsi que deux nouveaux postes à Aigle et Coppet. En matière de formation, l'Académie de police de Savatan a accueilli les premiers aspirants genevois en avril.

Service pénitentiaire – SPEN

Le rapport précurseur sur la politique pénitentiaire, qui fixe les lignes directrices pour les dix ans à venir, a été accepté à une large majorité en décembre au Grand Conseil. L'ouverture de nouvelles places de détention depuis 2012 et la collaboration avec d'autres cantons ont permis de faire baisser la pression de la surpopulation carcérale en 2016. Le travail sur la stratégie en matière d'infrastructures s'est poursuivi sur les cinq prochains projets. Dans un souci permanent d'optimiser les infrastructures, la mission de l'établissement de détention pour mineurs « aux Léchaies » a été élargie aux jeunes adultes, d'entente avec la Conférence latine des directeurs de justice et police (CLDJP).

Service de la sécurité civile et militaire – SSCM

Le SSCM obtient la certification ISO 9001_2015 de son système de management qualité, devenant ainsi le premier service public de ce segment de prestations à être certifié. Comme en 2015, l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et la protection civile ont été sollicités à plusieurs reprises en 2016 : fête fédérale de musique de Montreux, rencontre internationale « Euphrate III », etc. 2016 a également marqué la fin de la modernisation du projet Polyalert, alerte à la population sous forme de sirènes fixes, projet initié en 2014 sous la responsabilité de la Confédération.

Service juridique et législatif – SJL

Le SJL s'est investi fortement et dans des délais brefs dans l'examen de plusieurs projets législatifs de l'Etat en 2016 : lutte contre la violence domestique, soins dentaires, logement ou encore accueil de jour des enfants. Il a également été amené à instruire plusieurs recours suite aux élections communales. Le secteur recouvrement a vécu une phase de stabilisation en 2016. Il a réalisé des recettes à hauteur de 34,3 mio de francs, soit 500'000 fr. de plus qu'en 2015.

Office des curatelles et tutelles professionnelles – OCTP

La réforme vaudoise de la curatelle, qui prévoit à terme l'abandon de la curatelle imposée et un ratio de 50%-50% entre les curateurs professionnels et privés volontaires, poursuit sa route. Les dispositifs de mise en œuvre pour le soutien aux curateurs privés et le recrutement de nouveaux curateurs privés volontaires ont été validés par le Comité stratégique du projet mené conjointement avec le DSAS et l'OJV. Le nombre de mandats de curatelles d'adultes pris en charge par l'OCTP a continué à augmenter (368 mandats supplémentaires en 2016).

Églises et communautés religieuses

La première demande de reconnaissance en tant qu'institution d'intérêt public par une communauté religieuse a été déposée en 2016. Il s'agit de la Fédération des Eglises dans le canton de Vaud signataires de l'accord de Bonn de 1931 (Eglises anglicanes et catholique chrétienne). La Cathédrale de Lausanne a, elle, enregistré un nouveau record de fréquentation avec 496'609 visiteurs.

302.1 Appui au chef du département

302.1 Appui au chef du département

Appui au chef du département dans la gestion des affaires départementales, dans son activité de membre du CE ou toute autre activité de nature politique.

Descriptif

- Conseil et préparation des dossiers pour le Chef de département
- Appui au Chef de Département et aux services dans la conception et/ou la mise en oeuvre de projets, décisions, et autres réalisations départementales
- Coordination entre les services et offices du département, notamment dans un but de décloisonnement (création de synergie)
- Coordination et liaison administrative avec les diverses entités de l'Etat et les partenaires extérieurs
- Préparation et appui à l'élaboration d'EMPC, EMPL-EMPD, appui juridique
- Conception et réalisation de la politique de communication sur les activités du département
- Relais départemental avec le Grand Conseil
- Secrétariat, agenda, correspondance, classement, archivage, déplacements
- Conférences intercantionales (CCDJP, CLDJP, DTAP)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département
- Services et offices du DIS
- Autres département ou services cantonaux

302.2 Ressources humaines

Gestion des ressources humaines du département.

Descriptif

- Appui au Chef de département et au secrétariat général en matière de politique, de stratégie et de développement RH pour le département
- Appui technique et administratif aux services en matière de recrutement, de formation et de mobilité professionnelle
- Gestion de conflits, médiation, audit
- Coordination et suivi des entretiens d'appréciation
- Gestion des effectifs du département, gestion prévisionnelle des ressources humaines
- Relais entre le SPEV et le DFIRE pour tout projet ou dossier traitant du personnel
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel
- Développement de la fonction RH départementale
- Gestion, coordination et formation des apprentis
- Suivi des données nécessaires aux questions du personnel (traitement dossier, etc.)
- Gestion du temps pour le personnel du SG

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Chef du département, services et offices du DINT
- Cadres et collaborateurs du DINT, stagiaires et apprentis
- SPEV
- BRM
- Candidats externes

302.4 Unité financière

- Gérer le budget de département
- Gérer la comptabilité du département
- Assurer le contrôle interne du département
- Appui financier sur divers dossiers ou projets

Descriptif

- Etablir le budget du SG; consolider le budget du département
- Tenue de la comptabilité de la majorité des services (SG - SJL - UL - ACV - SECRI - MP) + SGC; collaboration étroite avec les autres (OCTP – SDT – SPEN) ; bouclage des comptes; formation
- Exploitation du budget (contrôles, validations, étude crédits supplémentaires, reports de crédit etc...)
- Contacts avec les services transversaux (SAGEFI - CCF); avec la sous-commission des finances pour le DINT; étude de dossiers, projets etc...

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Services du département
- SAGEFI
- CCF
- Conseil d'Etat
- COFIN
- Fournisseurs, communes, citoyens

302.8 Office des curatelles et tutelles professionnelles

302.8 Office des curatelles et tutelles professionnelles

Assumer les mandats de protection d'adulte et de l'enfant (curatelles d'adultes, tutelles en faveur d'enfants, curatelles de recherche en paternité, curatelles de représentation, adoptions nationales) confiés par les Justices de paix et le rôle de personne de confiance en faveur des requérants d'asile mineurs non accompagnés. Assurer le rôle d'autorité centrale cantonale en matière de protection internationale des adultes selon la convention de la Haye du 13 janvier 2000. Par le biais du bureau d'aide et aux tuteurs et curateurs privés, répondre aux questions sociales, juridiques et administratives que se posent les tuteurs et curateurs privés désignés par les Justices de paix; organiser les cours proposés aux nouveaux tuteurs et curateurs désignés.

Descriptif

- Assumer la représentation légale des personnes concernées qui lui sont confiées par les justices de paix
- Gérer le patrimoine des personnes concernées
- Obtenir les ressources financières nécessaires aux personnes concernées
- Prendre en charge le suivi social des personnes concernées
- Faire valoir les droits des personnes concernées à l'égard des prestataires d'assurance/aide sociales
- Défendre les droits des personnes concernées devant les autorités judiciaires et administratives
- Répondre aux questions des tuteurs et curateurs privés désignés par les Justices de paix

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Personnes adultes et mineurs faisant l'objet d'un mandat de protection
- Mineurs requérants d'asile non accompagnés attribués au Canton de Vaud
- Justices de paix
- Office fédéral des migrations, Service de la population
- Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS)
- Service des assurances sociales et de l'hospitalisation (SASH)
- Service de protection de la jeunesse (SPJ)
- Service pénitentiaire (SPEN)
- Centres sociaux régionaux
- CMS
- Agences AVS et AI
- Autorités judiciaires
- police
- Avocats, notaires
- Institutions
- réseau médical
- Familles et proches des personnes concernées
- Curateurs privés
- Etc.

303.5 Relations avec les Eglises et les Communautés religieuses

- Lien entre l'Etat et les Eglises et les communautés religieuses en vertu des articles 169 à 172 de la Constitution vaudoise.
- Supervision de l'utilisation de la Cathédrale et gestion de l'intendance.

Descriptif

- Etablir et contrôler l'usage de la contribution financière de l'Etat aux Eglises réformée et catholique ainsi qu'à la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud.
- Contribuer au maintien de la paix confessionnelle en favorisant le dialogue interreligieux et la prévention des dérives sectaires par l'information.
- Mettre en oeuvre les articles constitutionnels relatifs aux Eglises et communautés religieuses: notamment sur la question de leur reconnaissance.
- Gérer l'utilisation de la Cathédrale en coordonnant le chantier permanent de restauration, la vie culturelle de l'église, l'animation culturelle et institutionnelle du bâtiment.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Etat.
- Eglises.
- Communautés religieuses.
- Population.

Cathédrale:

- Etat.
- Eglises.
- Communautés religieuses.
- Population.
- Ville de Lausanne.
- Office du tourisme.
- Société des concerts de la Cathédrale et Conférence des sociétés chorales vaudoises de concert.

Office des curatelles et tutelles professionnelles

L'avancement de la réforme vaudoise de la curatelle (RVC), qui prévoit à terme un ratio de 50%- 50% entre les curateurs professionnels et privés volontaires et l'abandon de la curatelle imposée, a impliqué trois séances avec le Comité stratégique du projet (COSTRA). Ce dernier a validé notamment les dispositifs de mise en oeuvre pour le soutien aux curateurs privés et le recrutement des curateurs privés volontaires. Ces dispositifs, le coût prévisionnel de la mise en oeuvre et la date d'entrée en vigueur de la réforme seront présentés au Conseil d'Etat au premier semestre 2017. Parallèlement, les groupes de travail ont poursuivi l'élaboration de mesures nécessaires à la mise en oeuvre de la réforme menée conjointement par le DIS, le DSAS et l'OJV.

Quant au nombre de mandats de curatelles d'adultes pris en charge par l'OCTP, il a continué à augmenter (368 mandats supplémentaires en 2016). Le domaine de protection de l'enfant a également dû faire face à une forte augmentation des mandats de curatelle de représentation des mineurs non accompagnés (MNAs) confiés à l'office (220 mandats supplémentaires en 2016).

Eglises et communautés religieuses

Patrimoine religieux

Suite à la mise en place en 2014 et 2015 d'une réglementation complète en la matière, la première demande de reconnaissance par une communauté religieuse a été déposée. La Fédération des Eglises dans le canton de Vaud signataires de l'accord de Bonn de 1931 (Eglises anglicanes et catholique chrétienne) inaugure ainsi cette procédure destinée à mettre en place des relations officielles entre l'Etat de Vaud et les communautés désireuses de participer à la vie du canton en tant qu'institution d'intérêt public. D'autres communautés ont fait part de leur intérêt à la démarche, en particulier la Fédération évangélique vaudoise (FEV) dont le dépôt de la demande est attendue pour début 2017.

Cathédrale

En 2016 encore, la Cathédrale de Lausanne a vécu une affluence record de 496'609 visiteurs. Cela laisse espérer que la barre des 500'000 sera dépassée en 2017 ! Les montées dans la tour ont un résultat très positif avec 85'763 fr. encaissés (78'027 fr. en 2015). Durant l'année 2016, des tarifs supplémentaires, tels que des prix de groupes ou familles, plus adaptés ont été créés. La création par le DFJC d'un ouvrage didactique sur la Cathédrale, destiné aux professeurs, nous a permis d'élargir la gratuité des visites de la tour aux classes du Canton de Vaud. Ainsi, dès 2017, les classes publiques de la Ville de Lausanne et du Canton pourront accéder gratuitement au Beffroi. Ces dernières années, un accent a été mis sur une diversité d'articles à vendre au bureau d'accueil plus complète et pour tous budgets. En trois ans, les ventes annuelles ont passé de 78'403 fr. à un record de vente pour 2016 de 125'263 fr.

Organisation interne de l'OCTP

Si les activités de l'OCTP ont toujours été centralisées à Lausanne, en 2016, suite à la réorganisation du domaine de la protection de l'adulte en trois régions mise en oeuvre en 2015, l'office a décentralisé la Région Nord dès le 1er décembre 2016 à Yverdon-les-Bains, à la Rue des Moulins 32, dans des locaux adaptés et proches des transports publics. C'est une étape clé pour l'OCTP, qui se rapproche ainsi des bénéficiaires, des Justices de Paix et des réseaux sociaux et médicaux du Nord vaudois. Cette décentralisation a coïncidé avec les 70 ans de l'office, qui jusqu'au 1er janvier 2013 se dénommait l'office du Tuteur général.

Suite à la revue des processus de la protection de l'adulte menée par l'UCA, le Conseil d'Etat a adopté le plan d'action de l'OCTP en vue d'optimiser ses processus financiers et administratifs et décidé en juillet 2016 de mandater la DSI pour évaluer le système d'information métier de l'office (TUTELEC).

Communautés religieuses

En 2016, la gestion des relations Etat/Eglises a conduit à l'adoption par le Conseil d'Etat d'un EMPD en vue d'une cession gratuite de la cure catholique d'Echallens en faveur de la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC-VD), respectivement de la Fondation des constructions paroissiales catholiques. Cet objet doit encore être voté par le Grand Conseil début 2017. En cas d'adoption, cela mettra un terme à un litige qui divisait l'Etat de l'Eglise catholique depuis 1994 et qui portait sur le calcul de la contribution annuelle de l'Etat en faveur de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud (régime financier en vigueur jusqu'en 2007).

59.5 Logement v1

59.5 Logement

- Promotion de la construction de logements.
- Aide cantonale pour la création de logements subventionnés.
- Surveillance du parc de logements locatifs.
- Gestion administrative de l'instance de conciliation en matière de droit du bail.

Descriptif

- Etude de la problématique du logement dans le canton et définition de la politique du logement.
- Accompagnement des processus de légalisation (PGA, PPA, ...) et de réalisation (permis de construire, ...)
- Encouragement à la construction et à la rénovation de logements à loyers modérés et à loyers abordables pour la classe moyenne.
- Gestion du parc de logements subventionnés et contrôles.
- Mesure pour l'amélioration du logement dans les régions rurales et de montagne.
- Soutien à la construction de logements protégés.
- Contrôles sur l'aliénation de logements loués.
- Contrôles sur la démolition, la transformation, la rénovation et les changements d'affectation de maisons d'habitation.
- Conseil/formation en matière de droit du bail et soutien aux instances concernées.
- Accompagnement et soutien aux grands projets de logement notamment dans le cadre du groupement opérationnel des pôles.

Bénéficiaires / publics cibles / partenaires

- Communes, préfectures.
- Locataires et propriétaires.
- Sociétés coopératives, fondations, sociétés anonymes, Société vaudoise pour la création de logements (SVL).
- Investisseurs.
- Partenaires du logement, notamment Association suisse des locataires (ASLOCA), Chambre vaudoise immobilière (CVI), Union suisse des professionnels de l'immobilier, section vaudoise (USPI-Vaud).
- Notaires et architectes.
- Propriétaires de fermes ou de logements de montagne.
- Service du développement territorial (SDT).
- Service de la promotion économique et du commerce (SPECO).
- Statistique Vaud.

303.2 Relations avec les communes

303.2 Relations avec les communes

- Secteur des finances communales.
- Secteur juridique, affaires communales.
- Secrétariat exécutif de la plate-forme Canton-communes.
- Fusion de communes.
- Association de communes.

Descriptif

- Exercer la surveillance financière des communes:
 - S'assurer que les communes respectent la loi sur les communes et le règlement sur la comptabilité lors de l'établissement de leur budget et des comptes annuels.
 - Contrôler les arrêtés d'imposition et les faire paraître dans la FAO.
 - Établir les décomptes péréquatifs.
 - Gérer les relations financières avec les communes par la production de Directives et de recommandations notamment.
 - Accompagner les fusions de communes sur un plan financier.
- Veiller à la légalité de la réglementation communale:
 - Examiner les textes normatifs et collaboratifs communaux et intercommunaux.
 - Vérifier la légalité et préavisier pour les instances cantonales.
 - Conduire et coordonner, auprès des autres départements de l'administration, la procédure d'approbation des textes portant collaboration intercommunale par le Conseil d'Etat.
 - Intervenir dans certaines procédures de recours / requêtes.
- Fournir un appui juridique aux communes, à leurs élus et à leurs administrations:
 - Assurer des conseils, avis de droit, informations aux autorités communales, sur l'application des lois et des procédures à suivre pour la prise de décisions.
 - Accompagner et contrôler la création d'associations de communes, d'ententes intercommunales et de fusions de communes.
 - Conseiller en matière de procédures, notamment celle des sentences municipales.
- Assurer et coordonner la communication entre l'Etat et les communes vaudoises ainsi qu'entre les services de l'Etat:
 - Assurer la publication trimestrielle de "canton-communes".
 - Coordonner des formations à l'attention des autorités et responsables communaux, notamment à travers les modules "L'Etat pour les communes".
 - Développer et mettre sur internet des outils didactiques pour les communes.
 - Accompagner la communication aux communes de projets transversaux à l'administration cantonale.
- Assurer le secrétariat exécutif de la plate-forme Canton-communes.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes.
- Association de communes, ententes intercommunales et autres organisations intercommunales.
- Canton et services de l'Etat.
- Associations faitières.

303.3 Relations avec les Préfets et les Préfectures

Bien que le Conseil d'Etat soit l'autorité de surveillance des préfets, les préfectures sont administrativement rattachées au SCL qui en surveille et coordonne les activités.

Descriptif

Coordination générale entre le Conseil d'Etat, les Départements et l'ensemble des préfectures

- Gestion RH des préfets et du personnel administratif des préfectures.
- Suivi des budgets.
- Récolte, synthèse et suivi actif des rapports annuels des préfets.
- Préparation et suivi des décisions du Conseil d'Etat.
- Appui juridique aux préfets.
- Mise à jour et administration de l'application métier "Préfec" en fonction de l'évolution du cadre légal.

Activités des préfets

- Représenter le Conseil d'Etat sur mandat général ou ponctuel, représenter l'Etat auprès des institutions du district, transmettre les informations du Conseil d'Etat et ses directives.
- Contribuer au développement du district.
- Promouvoir la collaboration intercommunale et régionale.
- Surveiller les communes.
- Assister les communes en matières administrative et juridique.
- Coordonner les activités du district avec les régions limitrophes.
- Veiller au maintien de l'ordre public.
- Offrir les bons offices pour tout différend pouvant être réglé à l'amiable.
- Informer le Conseil d'Etat sur les affaires du district .
- Produire un rapport annuel.
- Inspecter les registres de certains offices cantonaux et des notaires.
- Exécuter diverses tâches et divers contrôles en faveur des services de l'Etat, des communes ou de tiers sur la base de lois spéciales:
 - Vente de permis de chasse et de pêche.
 - Assermentations diverses.
 - Plan ORCA.
 - Commissions d'apprentissage.
- Statuer sur les contraventions.
- Concilier et décider en matière de baux à loyer et de baux à ferme.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat.
- Population.
- Communes.
- Forces de l'ordre.
- Services de l'Etat.
- Apprentis.
- Ordre judiciaire.

- Justiciables.
- Locataires et propriétaires.
- Service du logement.

303.4 Droits politiques

- Organisation et contrôle de l'exercice des droits politiques dans le Canton.
- Organisation des votations et élections, et surveillance de leur déroulement.
- Initiatives et référendums.

Descriptif

- Garantir, dans le Canton, les prescriptions fédérales et cantonales en matière d'exercice des droits politiques.
- Organiser les scrutins populaires sur les plans fédéral et cantonal.
- Délivrer l'autorisation pour la tenue de scrutins communaux.
- Contrôler et enregistrer les dépôts de demandes de référendum ou d'initiative sur le plan cantonal, délivrer l'autorisation pour la récolte des signatures.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Confédération.
- Conseil d'Etat.
- Grand Conseil.
- Communes.
- Chancellerie.
- CADEV.
- Statistique Vaud.
- DSI.
- Citoyens.
- Partis politiques.
- Presse.

Direction

En 2016, le Service a traité de sujets importants, que ce soit la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif, l'organisation des élections communales, la votation cantonale sur RIE III et la révision de la péréquation intercommunale.

Les réorganisations menées en 2015 se sont poursuivies en 2016. L'organigramme a été réaménagé de manière à réunir les tâches du service dans deux divisions, l'une pour le logement et l'autre regroupant les relations avec les communes (affaires juridiques et finances) et les droits politiques. Le secrétariat a été regroupé dans un pool et un chargé de processus viendra compléter l'équipe. Cette nouvelle structure permet un meilleur travail transversal et tient compte de la nécessité que chaque tâche bénéficie d'une suppléance.

Relations avec les communes

Afin de répondre au mieux aux sollicitations des communes, la collaboration avec les préfets s'est poursuivie, en particulier pour assurer une bonne coordination dans le traitement des dossiers particuliers et profiter de leur connaissance du terrain. Le partage des tâches entre le service et les préfectures défini l'année précédente a porté ses fruits en 2016.

Finances communales

L'année 2016 a été une année riche pour la division en charge des finances communales. En plus de remplir ses missions, comprenant notamment l'établissement des décomptes péréquatifs (décompte définitif 2015 et acomptes 2017, les deux projets suivants ont été conduits à leur terme :

- Elaboration d'une directive à l'attention des réviseurs des comptes communaux, directive qui répondait à une recommandation du Contrôle cantonal des finances.
- Elaboration d'une aide à la détermination du plafond d'endettement que l'ensemble des communes vaudoises doivent fixer au début de chaque législature. Ce document répond également à une recommandation du Contrôle cantonal des finances.

Secteur juridique

Outre ses tâches usuelles telles que le contrôle de la légalité des documents communaux (règlements, statuts d'associations de communes, contrats d'entente), la fourniture des renseignements d'ordre institutionnel aux autorités communales, le travail interne (modifications législatives, réponses aux interventions parlementaires, etc) et les cours donnés dans le cadre du CEP, le secteur juridique a élaboré un support de cours destiné aux nouvelles autorités communales (municipalité et conseil général/communal) pour la nouvelle législature.

Fusions de communes

Cette année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur, le 1er juillet, de la nouvelle commune de Jorat-Mézières issue de la fusion de Carrouge, Ferlens et Mézières. L'entrée en vigueur des fusions des communes de Chavornay, issue de la fusion de Chavornay, Corcelles-sur-Chavornay et Essert-Pittet, et de Lucens, issue de la fusion de Brenles, Chesalles-sur-Moudon, Cremin, Forel-sur-Lucens, Lucens et Sarzens, est prévue pour le 1er janvier 2017. Quatre préavis d'intention de fusion ont été acceptés par les législatifs de différentes communes entre la fin de l'année 2015 et le début de l'année 2016: Villeneuve - Rennaz (District d'Aigle) / Rolles - Essertines s/Rolle et Tartegnin (District de Nyon) / Blonay - St-Légier (District de la Riviera-Pays-D'enhaut) et Apples - Bussy-Chardonney - Clarmont - Cottens - Pampigny - Reverolle - Sévery (District de Morges). En fin d'année, les nouvelles municipalités de Villeneuve et Rennaz ont décidé de ne pas continuer le processus. Les trois autres projets vont se poursuivre avec les nouvelles autorités élues et entrées en fonction le 1er juillet 2016.

Le canton comptera ainsi 309 communes au 1er janvier 2017.

Droits politiques

L'année 2016 a été marquée par l'organisation des élections communales générales qui se sont déroulés sans accroc. Environ 1600 conseillers municipaux et pas moins de 8000 conseillers communaux ont été élus entre le mois de février et le mois de mars 2016. Ces élections ont nécessité une collaboration importante avec la CADEV, le BIC ainsi que les autorités communales. Un groupe de travail réunissant divers représentants des partenaires communaux ainsi que des préfectures s'est réuni afin de faire le bilan et explorer les pistes d'amélioration. Suite à cette échéance particulière, un nombre important de motions et de postulats traitant de l'exercice des droits politiques ont été déposés. Fort de ce constat, le SCL a été chargé par le Conseil d'Etat de travailler sur une révision complète de la LEDP, qui sera entreprise à partir de 2017.

Affaires préfectorales

Depuis le 1er janvier 2016, les préfectures sont chargées d'établir les autorisations de vente en détail du tabac, ainsi que d'en encaisser les émoluments. Afin de leur faciliter la tâche, l'application « préfec » qui gère les tâches préfectorales principales a été adaptée en conséquence. Ainsi un nouveau module permettant la gestion, la facturation, ainsi que le contentieux des autorisations de vente en détail du tabac a été mis en place.

Logement

Le Grand Conseil a adopté la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) ou (L3PL) le 10 mai 2016 après 18 mois de discussion. Cette loi, qui a repris les propositions contenues dans le "Paquet logement", fait l'objet d'un référendum, qui sera soumis au peuple le 12 février 2017. Toutes les évolutions de la L3PL ont nécessité un engagement continu, durant toute l'année de la Division logement.

La troisième édition du Forum vaudois du logement s'est déroulée le 13 octobre 2016 au centre de conférences Aquatis à Lausanne-Vennes. Le thème du Forum 2016 "Partenariat public-privé: quelles solutions pour le logement?" a réuni plus de 270 personnes représentant autant les institutions publiques que les sociétés privées. A cette occasion une vaste étude menée en partenariat par la Division logement et le laboratoire de sociologie urbaine (LASUR) de l'EPFL, "Le paysage coopératif vaudois", a été présentée. Cette étude a permis de découvrir, pour la première fois et d'une manière exhaustive la situation du monde des coopératives d'habitation dans le canton.

L'aide individuelle au logement (AIL) a été transférée au début 2016 de la Division logement au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Finances communales

Les collaborateurs en charge des finances communales ont été très sollicités dans le cadre des négociations que le Conseil d'Etat a engagées avec les associations faîtières des communes pour mettre en place de nouvelles dispositions en matière de péréquation financière. De multiples simulations et de nombreuses séances ont été rendues nécessaires pour élaborer ce projet, qui a été finalisé dans les EMPL 278 et 278/Compl modifiant la loi sur les péréquations financières (LPIC) ainsi que le décret fixant pour les années 2011 à 2018 les modalités d'application de la loi sur les péréquations intercommunales (DLPIC).

Droits politiques

Après l'organisation des élections communales durant le premier semestre, la suite de l'année a été consacrée au planning des élections cantonales et à déterminer la répartition des tâches entre les principaux acteurs concernés, à savoir le SCL, la CADEV, le BIC ainsi que la DSI.

Affaires préfectorales

M. Daniel Flotron, nouveau préfet dans le district de Lavaux-Oron est entré en fonction dès le 1er mai 2016. Il a remplacé M. Jean-François Croset désigné Secrétaire général du DIS dès le 1er octobre 2015.

Logement

Outre les travaux liés à l'adoption de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3PL), plusieurs règlements d'application ont été modifiés (RCOLLM, RLL, RAIL, Barème, etc.) afin d'adapter le cadre réglementaire aux évolutions légales et conjoncturelles. La Division a également pleinement collaboré au renouveau de la Société vaudoise pour le logement (SVL) anciennement SVLM.

Organigramme

www.vd.ch/scl

Relations avec les communes

www.vd.ch/communes

Finances communales

www.vd.ch/finances-communales

Affaires communales

<http://www.vd.ch/themes/territoire/communes/affaires-communales/>

Fusions de communes

www.vd.ch/fusion-communes

Cyberadministration

<http://www.vd.ch/themes/territoire/communes/cyberadministration/>

Préfectures

<http://www.vd.ch/autorites/prefectures/>

Logement

www.vd.ch/logement/

Droits politiques

www.vd.ch/prochains-scrutins

Autre source

EMPL-D 98 septembre 2013_négociations financières Texte adopté par le Conseil d'Etat

Autre source

Plate-forme canton-communes - présentation

Autre source

Brochure "Bienvenue au SCL"

Département des institutions et de la sécurité (DIS)
Service juridique et législatif (S JL)
Groupes de prestations
303.0 Gestion et administration du Service

303.0 Gestion et administration du Service

Gestion et administration du Service.

Descriptif

- Direction du Service.
- Support administratif.
- Support RH.
- Support financier et comptable.
- Support informatique.
- Support logistique.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

Collaborateurs du Service.

303.1 Recouvrements

Secteur des recouvrements.

Descriptif

Recouvrer les créances de l'Etat en matière :

- D'assistance judiciaire.
- De créances compensatrices.
- De notes de frais pénales .
- des amendes et peines pécuniaires prononcées par des autorités judiciaires
- des créances LAVI

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Débiteurs.
- Canton.

303.6 Fonction juridique et légistique

Division juridique et légistique.

Descriptif

- Assurer la fonction juridique au sein de l'Etat (Grand Conseil, Conseil d'Etat, administration).
- Rendre des avis de droit.
- Rédiger des textes législatifs et aider les services dans leur rédaction.
- Editer le Recueil systématique et le Recueil annuel des lois vaudoises.
- Assurer le secrétariat de la Chambre des notaires.
- Instruire les recours pour le Conseil d'Etat et, dans certains cas, pour les départements.
- Instruire et trancher les demandes d'aide aux victimes d'infractions (LAVI).
- Traitement du contentieux de l'Etat et des procédures devant le Tribunal de prud'hommes de l'administration cantonale.
- Appuyer les services et les départements dans la préparation des déterminations à la Cour constitutionnelle

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Conseil d'Etat.
- Administration.
- Grand Conseil.
- Usagers du RSV.
- Notaires.
- Tribunaux.

Secteur juridique

En cette fin de législature, le SJL a été fortement sollicité sur plusieurs projets législatifs dans des domaines divers comme la médecine vétérinaire, les soins dentaires, les régions de santé, le logement, l'aménagement du territoire, l'accueil de jour des enfants ou encore la lutte contre la violence domestique. Certains de ces projets ont dû être examinés très rapidement à la demande des départements. Il importe de relever ici que le processus d'élaboration d'un texte de loi est délicat et complexe et nécessite souvent le temps de la réflexion afin de bien appréhender les problèmes posés et d'utiliser, pour les résoudre, les outils les plus adéquats. Ce travail nécessite du temps et ne peut être effectué dans l'urgence, sans quoi le texte légal risque de présenter des lacunes rendant sa mise en oeuvre difficile, voire de manquer son but.

Le SJL a également été impliqué dans la mise en oeuvre de la nouvelle loi sur la profession d'avocat, notamment au travers de l'élaboration d'un contrat type de travail pour les avocats stagiaires. Il a également été actif dans le domaine du notariat, avec la révision du tarif des notaires et la poursuite du développement du trafic électronique des actes notariés.

2016 a également vu la poursuite de la mise en oeuvre du principe de subrogation en matière d'aide aux victimes d'infractions, avec des mises en demeure plus systématiques des auteurs afin d'obtenir le remboursement des indemnités versées aux victimes.

Le SJL a également été amené à instruire plusieurs recours en matière de droits politiques suite aux élections communales, en plus de quelques recours en matière communale fondés sur l'article 145 de la loi sur les communes. Ces derniers ont montré les limites de l'application de cette disposition, en lien avec l'autorité de recours.

Pour le surplus, le SJL a poursuivi son activité de conseil auprès de l'ensemble des départements et des services de l'Etat, ainsi que son activité dans le domaine du contentieux (conflits du travail, responsabilité de l'Etat).

Secteur recouvrement

Le secteur recouvrement a vécu une phase de stabilisation en 2016, après un développement très important lié au projet informatique (mise en place de SAP Inkasso) et à la reprise de l'encaissement des amendes et peines pécuniaires prononcées par des autorités judiciaires (APP).

En 2016, le secteur recouvrement a réalisé des recettes à hauteur de 34.3 mio de francs, soit 500'000 fr. de plus qu'en 2015. Si l'encaissement des APP est en léger recul par rapport à l'année précédente (11 mio contre 12.7 mio en 2015), ce qui s'explique par la fin du rattrapage des anciens dossiers à mi-2016 déjà, la récupération des avances fournies au titre de l'assistance judiciaire civile (AJ) est en légère augmentation (12.5 mio contre 11.9 mio en 2015), de même que l'encaissement des frais pénaux (10.3 mio contre 8.9 mio en 2015). Mais c'est la gestion des actes de défaut de biens qui a enregistré la progression la plus forte (3.6 mio contre 2.1 mio en 2015).

Evolutions informatiques

S'agissant du secteur juridique, l'année 2017 sera marquée par un projet important en matière informatique : celui de la refonte du système de gestion et d'édition des textes légaux, dans le cadre du projet BLEU SIEL. Les travaux viennent de débiter et se dérouleront vraisemblablement sur l'ensemble de l'année 2017, avec pour objectif premier la fiabilité absolue des données (la législation vaudoise n'étant plus disponible qu'en version informatique et l'outil actuel n'étant pas absolument sûr à cet égard), mais également une meilleure ergonomie de l'outil, à la fois pour les collaborateurs du SJL qui s'en occupent et pour les utilisateurs du site Internet. Les fonctionnalités de l'outil, aujourd'hui déjà très performantes, demeureront, mais seront mieux mises en valeur.

Le secteur recouvrement verra également son outil informatique évoluer pour de raisons d'obsolescence de la version actuelle. Il s'agit également d'un projet important, qui verra l'intégration complète de SAP Inkasso dans le système d'information finance (SIF) et le développement d'une interface vers e-lp et les offices de poursuites, permettant des gains importants en termes de trafic de documents papiers entre le SJL et les offices et de scannage de ces derniers. En parallèle, des discussions sont menées afin que le secteur reprenne le recouvrement d'autres créances.

Département des institutions et de la sécurité (DIS)
Service juridique et législatif (SJL)
Sources d'informations complémentaires

Site internet

www.vd.ch/sjl

Département des institutions et de la sécurité (DIS)

Police cantonale (PoICant)

Groupes de prestations

105.0 Gestion et administration du service (fonctionnement)

105.0 Gestion et administration du service (fonctionnement)

Direction générale du service, et fonctionnement efficace, pour la prise de mesures et de décisions mises en oeuvre au travers des fonctions supports réunies en Etat-major.

Descriptif

- Direction du service
- Secrétariat
- Support ressources humaines
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support prévention et communication
- Support formation
- Support logistique, technique, informatique et bâtiments
- Support renseignement

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux
- Tribunaux, juges, procureurs
- Communes
- Polices CH / cantons / villes
- Autres cantons / pays
- Justiciables
- Médias
- Fournisseurs, prestataires
- Commerces et entreprises

Descriptif

- Prévention de la criminalité
- Autorisation et surveillance des entreprises de sécurité et de leur personnel
- Surveillance du commerce des armes, des munitions et des substances explosives
- Autorisations et contrôle des armes
- Gestion de la centrale d'engagement et des interventions d'urgence (CET - BRP)
- Services techniques en charge du réseau radio POLYCOM et des développements d'applications électroniques et transmissions
- Soutien logistique en équipement, transport et ravitaillement
- Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe au niveau police uniquement
- Gestion des dossiers de police judiciaire
- Collaboration à des missions de sécurité de l'Etat (renseignement)

105.1 Services généraux (opérationnel)

Gérer, organiser, moderniser tous les services de la PolCant servant de support, d'appui logistique et opérationnel au travail des policiers engagés sur le terrain, dans les domaines de la prévention, réception des appels, engagement des moyens, statistiques, télécommunications, etc.

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Cadres, collaborateurs
- Grand public - associations faïtières, groupements de commerçants, club d'aînés, etc.
- Entreprises et agents de sécurité
- Titulaires d'autorisations pour armes
- Magistrats de l'Ordre judiciaire
- Organismes de la Confédération chargés des affaires de police
- Polices autres cantons
- Polices communales du canton
- Services transversaux
- Services d'urgence (117 / 118 / 144)

105.2 Gendarmerie

La Gendarmerie veille à l'ordre et à la sécurité et assure l'exécution ainsi que l'observation des lois par des mesures appropriées. Elle exerce la police judiciaire à l'échelon local.

Descriptif

- Assurer l'ordre et la sécurité publics
- Exécution des réquisitions administratives
- Exercice de la police de la circulation et de la navigation
- Délivrance d'autorisations pour des manifestations terrestres et nautiques
- Transfert et garde de détenus
- Exercice de la police judiciaire

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Autorités communales, cantonales, fédérales, étrangères
- Population
- Associations et entreprises privées diverses
- Autorités judiciaires, préfectorales
- Autres services cantonaux et communaux
- Justiciables
- Etablissements pénitentiaires
- Autres services de police fédéraux, cantonaux, communaux et étrangers
- Institutions

105.3 Police de sûreté

- Exercer la police judiciaire dans le canton par l'entremise des brigades spécialisées
- Veiller à une bonne complémentarité entre les partenaires de police judiciaire (Police de sûreté, Gendarmerie, Polices communales) et coordonner leur action

Descriptif

- Recherche des infractions et de moyens de preuve
- Audition des victimes, identification et livraison au juge des individus et des membres d'organisations criminelles présumées, auteurs, instigateurs, complices
- Collaboration à l'exécution des tâches de la police administrative (étrangers et professions soumises à contrôle)
- Coordination intercantonale sur le plan judiciaire

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Justiciables
- Etablissements pénitentiaires
- Organes judiciaires et institutions
- Autorités administratives
- Autorités étrangères, fédérales, cantonales et communales
- Autres services de police fédéraux, cantonaux et communaux
- Autres services Etat de Vaud
- Société civile
- Sociétés privées
- ESC UNIL (Ecole des sciences criminelles)
- EPFL
- HEIG Yverdon
- CURML (Centre universitaire romand de médecine légale)

Le Canton de Vaud au coeur de la diplomatie internationale

L'année écoulée a une nouvelle fois été intense pour la Police cantonale en termes d'accueil et d'encadrement de personnalités internationales. Les négociations pour la paix en Syrie ont repris leur cours dans les locaux du Beau-Rivage Palace à Ouchy les 14, 15 et 16 octobre. La Police cantonale a dû réagir dans un laps de temps restreint en déployant un important dispositif de sécurité. La ville de Lausanne a accueilli dix délégations, dont le Secrétaire d'État américain John Kerry et le Ministre des affaires étrangères russes Sergueï Lavrov, ainsi que l'Arabie Saoudite, l'Égypte, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Qatar, la Turquie et l'ONU. Plus de 200 journalistes ont été accrédités et encadrés par les professionnels de la communication de la Police cantonale, leur permettant ainsi de couvrir l'ensemble de la rencontre. Plus de 470 collaborateurs des différentes polices vaudoises et de la protection civile ainsi qu'une centaine d'agents de sécurité privée ont été engagés au plus fort de l'événement dans la journée de samedi. Deux séances de pourparlers de paix interchypriotes se sont également déroulées au mois de novembre à l'Hôtel Mirador Resort & Spa au Mont-Pèlerin. Les Cyprus Talks ont réuni le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon, le Président de la République de Chypre Nicos Anastasiades et le Président de la République turque de Chypre du Nord Mustafa Akinci ainsi que leurs délégations respectives. La Confédération suisse est intervenue comme facilitateur pour cet événement.

Lutte contre le terrorisme

Le développement du terrorisme international et les attentats ayant touché les pays européens ont conduit les polices à revoir leurs moyens et méthodes. Depuis 2015, les polices du concordat Romandie Berne et Tessin (RBT) ont harmonisé leurs réponses sécuritaires et développé un réseau d'échange d'informations et de bonnes pratiques sous la dénomination « VIGIPOL ». Par ailleurs, les effectifs du renseignement ont été renforcés au cours de l'année 2016 au sein de la Police cantonale, avec l'appui et la collaboration du Service de renseignement de la Confédération (SRC). Les informations rassemblées lui ont permis de mener ses actions en ayant préalablement évalué la menace et adapté ses dispositifs en conséquence. Forte de son expérience en matière de manifestations, la Police cantonale a pu revoir les dispositifs de sécurité avec les divers organisateurs, proportionnés tout en rassurant la population.

FFLS 2016

La Police cantonale vaudoise a assuré conjointement la sécurité de la 44e Fête Fédérale de Lutte avec la Police cantonale de Fribourg les 26, 27 et 28 août, sur le site d'Estavayer2016, à proximité de l'aéroport de Payerne. Au total, un peu plus de 280'000 visiteurs ont pris part à cet événement magistral. Les températures caniculaires ont contraint les organisateurs et les autorités à déclencher le plan canicule. La Police cantonale et les autres partenaires des services « feux bleus » ont procédé à une surveillance accrue, ce qui a notamment permis d'éviter que des problèmes graves ne surviennent. Quelque 1354 interventions des services sanitaires ont tout de même été nécessaires sur le site, notamment en raison de la chaleur, dont 180 impliquant la police. 680 collaborateurs, tous services confondus (sanitaires, pompiers, policiers, militaires et protection civile), étaient engagés quotidiennement pour garantir le bon déroulement des festivités.

Rencontre de la population vaudoise par le Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a tenu le 13 avril, à Lausanne, sa 10ème séance « extra-muros ». Cette pratique a pour but de montrer l'attachement de l'organe exécutif de la Confédération aux différents cantons suisses. La séance s'est déroulée à l'École technique - École des métiers de Lausanne, laquelle a par ailleurs fêté son centenaire en 2016. Une brève conférence de presse ainsi qu'un apéritif sur la place Saint-François ont suivi cette séance extraordinaire, nécessitant un important dispositif de sécurité déployé conjointement par la Police municipale de Lausanne et par la Police cantonale.

Formation

L'Académie de police de Savatan a décroché en 2016 le label EDUQUA, valable pour une durée de trois ans. Ce résultat témoigne de la qualité de la formation policière dispensée depuis bientôt 12 ans dans cette institution aujourd'hui portée par les différents partenaires que sont les cantons de Vaud, du Valais et de Genève, ainsi que les communes vaudoises. En 2016, les premiers aspirants genevois ont débuté leur formation à l'Académie, qui forme désormais le 80 % des policiers romands. Pour les accueillir, le projet de construction d'un bâtiment d'hébergement et de formation composé d'une structure modulaire a été adopté par le Grand Conseil en 2016.

Publication du 100e numéro du Polcant Info en tous-ménages

Traditionnellement réservé à un public policier ainsi qu'aux administrations, le magazine interne de la Police cantonale est quelquefois destiné à toutes les citoyennes et tous les citoyens vaudois. C'est l'occasion de s'adresser directement à la population pour lui présenter certaines problématiques d'actualité et leur faire part des conseils y relatifs. La 100e édition de ce magazine a entièrement été consacrée à la prévention et se voulait être un guide pratique sur le thème de la sécurité. Les articles – consacrés aux cambriolages, à la sécurité informatique, au harcèlement ou encore à la violence conjugale – apportent tous un éclairage ainsi que des conseils sur les bons comportements à adopter. Cette publication a aussi permis d'informer toutes celles et ceux qui ne sont pas présents sur les réseaux sociaux des différents services offerts par la Police cantonale, notamment les analyses sécuritaires ainsi que le blog votrepolice.ch destiné à la prévention.

Nouveau système d'aide à l'engagement au 117

Le CET (Centre d'engagements et de transmission) de la Police cantonale a intégré un nouveau système d'aide à l'engagement (SAE), devenu opérationnel la nuit du 31 mai à minuit. Le SAE soutient les opérateurs du CET dans le traitement des appels, en proposant des procédures d'actions en fonction des événements traités et du lieu où ils se produisent. Certaines actions sont proposées et d'autres sont obligatoires. Devenu désuet après 25 ans d'utilisation et autant de modifications, le système précédent a été remplacé par un logiciel de toute dernière génération appelé SAGA. Le système central a été scindé en deux pour être actif sur les sites de la Blécherette et de l'Hôtel de police de la ville de Lausanne. Une phase de test de quatre mois a permis d'apporter les dernières modifications et de former chaque opérateur au nouvel outil. La transition s'est déroulée sans encombre. Dans le futur, le système devrait devenir décentralisé et être progressivement adopté par les polices communales, ceci afin qu'elles puissent engager leurs propres forces ou transmettre l'événement à la Police cantonale s'il n'est pas de son ressort.

2e poste mobile de gendarmerie

Un deuxième poste mobile de gendarmerie est venu compléter le concept de proximité de la Police cantonale au mois de juin. Au vu du succès, de l'efficacité d'action et du capital sympathie rencontrés par le premier bus, le commandement a décidé d'en introduire un deuxième. Avec en moyenne deux localités visitées par jour, c'est quelque 760 présences qui ont été assurées dans le canton en 2016 par ces postes mobiles. Cette visibilité nouvelle a suscité beaucoup de réactions positives de la part des autorités, mais également des commerçants et des citoyens. Ceux-ci se sentent davantage en sécurité et apprécient la disponibilité des gendarmes durant les quelques heures où ils sont en stationnement. Rappelons que le poste mobile est un poste à part entière, disposant des outils informatiques nécessaire aux prises de plaintes et autres constats. Deux nouveaux postes de gendarmerie ont également été inaugurés à la fin de l'année à Coppet et à Aigle, permettant d'établir un lien toujours plus fort entre la police cantonale et ses citoyens.

Réseaux sociaux

Facebook

Twitter

Instagram

Linkedin

Youtube

Snapchat, uniquement accessible sur mobile

Publications

PolCant information, notre magazine trimestriel (brochures à télécharger au format PDF)

Rapport d'activité

Communiqués de presse

Infos 117 Vaud

Statistiques

Criminalité et circulation routière: www.vd.ch/statistiques-police

- bilan circulation routière
- bilan de la criminalité

Prévention de la criminalité

<http://www.cybercrime.ch>

<http://www.skppsc.ch>

<http://www.fedpol.admin.ch>

<http://www.votrepolice.ch>

Sites Internet

Police cantonale vaudoise

Policier.ch

Académie de police

106.0 Direction du service

Prestations transversales octroyées aux établissements, à l'Office d'exécution des peines et aux partenaires du Service pénitentiaire.

Descriptif

- Ressources humaines
- Finances et comptabilité centrale
- Logistique
- Assurances détenus
- Informatique détenus
- Service juridique
- Sécurité / sûreté et infrastructures
- Formation
- Systèmes d'information et gestion de projets
- Secrétariat
- Communication
- Séquestres

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Entités du Service pénitentiaire
- Partenaires et prestataires
- Personnes détenues et / ou sous autorité vaudoise

106.2 Office d'exécution des peines / OEP

Placement des condamnés et des internés sur la base des jugements rendus par les magistrats et du plan d'exécution de la sanction sur la base des éclairages donnés par les établissements et les partenaires interdisciplinaires.

Descriptif

- Suivi de l'exécution des peines et mesures (jugements, agenda, courrier y référant)
- Prise en charge des condamnations pénales dans les meilleurs délais et dans le respect des normes légales, garantissant l'égalité de traitement et effectuée dans l'esprit de la politique définie par le service
- Gestion individualisée des condamnations tenant compte de la situation du condamné et de l'effet de la condamnation sur l'intéressé
- Coordination des intervenants du traitement pénitentiaire dans le cadre d'une prise en charge interdisciplinaire
- Coordination du casier judiciaire
- Conversion des amendes et peines pécuniaires en peines fermes

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Personnes condamnées sous autorité vaudoise.

Département des institutions et de la sécurité (DIS)

Service pénitentiaire (SPEN)

Groupes de prestations

106.3 Gestion de la détention préventive et gestion de l'exécution des peines et des mesures.

106.3 Gestion de la détention préventive et gestion de l'exécution des peines et des mesures.

Veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires relatives aux conditions de détention et aux modalités d'exécution des peines et des mesures

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Les prévenu-e-s et les condamné-e-s
- Les autorités judiciaires et administratives
- Les partenaires interdisciplinaires

Descriptif

- Garde, hébergement et traitement des prévenu-e-s ou des condamné-e-s, et participation à la réalisation des objectifs assignés à l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures
- Garantie des conditions de détention conformes aux bases légales en vigueur et respectueuses des Droits humains
- Collaboration avec les autorités, institutions et organes ayant à connaître de la situation du prévenu ou du condamné, en leur fournissant toutes les informations utiles et en leur soumettant toutes les propositions opportunes

Département des institutions et de la sécurité (DIS)

Service pénitentiaire (SPEN)

Événements marquants, évolutions significatives

Cette année aura été marquée par la publication du **Rapport sur la Politique pénitentiaire** par le Conseil d'Etat en janvier, puis son adoption à une large majorité par le Grand Conseil en décembre 2016. Le Service pénitentiaire (SPEN) est ainsi doté d'un document précurseur en Suisse, fixant des lignes directrices pour les 5 à 10 prochaines années.

Le Rapport sur la politique pénitentiaire a notamment mis en évidence les défis auxquels le SPEN est confronté, de même que les priorités stratégiques qui permettront d'y répondre. Il a en outre la vocation d'expliquer un métier souvent méconnu. La politique pénitentiaire s'inscrit dans un système complexe, où il n'existe jamais une réponse unique à un problème individuel ; les causes sont multi-factorielles et les solutions multiples et interreliées.

Les défis retenus sont les suivants :

1. Faire face à la surpopulation carcérale
2. Prévenir la récidive et favoriser la réinsertion
3. Anticiper et s'adapter aux différents types de risques (dangerosité, sécurité, sanitaires, techniques, etc.)
4. Coordonner la prise en charge pénale et sanitaire
5. Croître : une nécessité pour le SPEN
6. Communiquer en tout temps

Les priorités stratégiques permettant de répondre aux défis sont quant à elles les suivantes :

1. Les ressources humaines
2. Le développement des infrastructures pénitentiaires
3. L'évaluation de la dangerosité en regard de l'objectif de réinsertion
4. Le concept de sécurité
5. Les partenariats métiers
6. La prise en charge des populations spécifiques

L'intégralité du Rapport sur la politique pénitentiaire est disponible [en ligne](#).

Prise en charge des personnes détenues et surpopulation carcérale

- L'ouverture de nouvelles places de détention au cours des dernières années, de même que le renforcement de la collaboration avec les autres cantons (notamment Zurich) ont permis de faire baisser le nombre et la durée moyenne de personnes placées dans les zones carcérales et de rétention des polices au-delà des normes légales. Toutefois, la surpopulation carcérale reste une préoccupation.
- Par ailleurs, dans un souci permanent d'optimiser les infrastructures à disposition, une réflexion a été menée suite à la sous-occupation chronique de l'Etablissement de détention pour mineurs (EDM) « Aux Léchaïres » ouvert en mai 2014. A la demande de la Conférence latine des directeurs de justice et police (CLDJP), le Canton de Vaud a ainsi diminué à 18 le nombre de places dévolues à la prise en charge des personnes mineures et élargi la mission de cet établissement à l'accueil de jeunes adultes pour les 18 places restantes.
- L'élargissement de la mission à la prise en charge de jeunes adultes âgés de 18 à 20 ans, détenus pour des délits au sens des dispositions du Code pénal (CP), dont la réinsertion est possible en Suisse, a permis de garantir une cohérence et une continuité dans les prestations de l'EDM. La configuration de l'établissement permet en outre de garantir un hébergement séparé des mineurs. Cette solution présente par ailleurs l'avantage de rester flexible si le besoin en places de détention pour mineurs venait dans le futur à augmenter durablement. Cela s'inscrit dans la volonté du Conseil d'Etat de disposer d'infrastructures pénitentiaires flexibles, susceptibles d'être adaptées rapidement à l'évolution des besoins de la chaîne pénale.

Ressources humaines

Les ressources humaines constituent l'un des piliers majeurs de la politique pénitentiaire, dans la mesure où la mission du SPEN ne peut s'exercer adéquatement que s'il dispose du bon nombre de collaborateurs, au bénéfice des compétences et de la formation adéquates, au bon endroit et au bon moment. A fin 2016, le SPEN disposait de 572.09 ETP pour 600 personnes, sans compter une quarantaine d'auxiliaires et de stagiaires, ainsi que 8 apprentis. L'effort principal de l'Unité des ressources humaines (URH) en 2016 s'est concentré autour des aspects suivants:

Recrutement

- Les derniers nouveaux postes octroyés au cours des dernières années en lien avec les créations de places de détention ont pu être pourvus dans le courant de l'année 2016 et l'action de recrutement se concentre désormais autour du turn-over classique. Au cours de l'année écoulée, le SPEN a procédé à l'engagement d'une centaine de personnes.

Formation

- Au-delà du recrutement qui s'avère parfois complexe pour des métiers à l'image particulière, le véritable enjeu consiste ensuite à former les nouveaux collaborateurs dans les meilleurs délais possibles. Malheureusement, un certain retard a été pris au cours des dernières années suite à l'afflux important de nouveaux collaborateurs en lien avec les nouvelles constructions.
- Le secteur formation de l'URH a mené une réflexion de fond sur les différents concepts de formation à déployer. Cela a notamment permis de mettre sur pied une nouvelle formule pour la formation cantonale de base du personnel uniformé (obligatoire avant l'inscription ensuite au Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire en vue de l'obtention du brevet fédéral d'agent de détention). Cette nouvelle mouture vise à donner aux collaborateurs une formation minimale et essentielle à la fois théorique et pratique.
- En 2016, en totalité, ce sont plus de 5200 journées de formation qui ont été suivies par les collaborateurs du SPEN, représentant quelque 40'000 heures de formation. 20 collaboratrices et collaborateurs ayant obtenu le brevet d'agent de détention ont par ailleurs été assermenté(e)s.

Santé au travail

- Faisant suite à l'étude menée par l'Institut de santé au travail en 2015 en lien avec les risques psycho-sociaux auxquels sont confrontés les collaborateurs du SPEN, une feuille de route fixant les objectifs et les projets à déployer en matière de santé au travail au cours des 5 à 10 prochaines années a été établie en collaboration avec les représentants du personnel. Sous le slogan « la santé au travail est l'affaire de tous au SPEN » deux projets jugés prioritaires par les collaborateurs ont été menés selon une démarche largement participative:
 - Un livret d'accueil destiné à tous les nouveaux collaborateurs, mais également aux plus anciens dans la mesure où il facilite l'accès à des informations sur le métier, le fonctionnement du service et les relations employeurs-employés, et ce, à tout moment en utilisant notamment la plate-forme Intranet du service.
 - La dynamisation des stages et échanges entre les entités du service, notamment par le biais de l'introduction d'une nouvelle directive et de la mise sur pied des plateformes requises pour faciliter l'accès à ces possibilités par les collaborateurs.
- La démarche visant à l'amélioration de la santé au travail se poursuivra en 2017, sur son mode participatif, et verra la mise sur pied de nouveaux projets prioritaires en la matière.

Débriefing et supervision

- L'accompagnement des collaborateurs ayant été confrontés à des événements traumatisants, de même que le soutien individuel ou en groupe par le biais de supervisions est une priorité et ont été renforcés dans le courant de l'année 2016, ce afin de garantir l'accès à ces prestations à l'ensemble des métiers représentés au SPEN. Au final, ce sont 646 heures de supervision qui ont été accordées.

Infrastructures pénitentiaires

Après avoir déposé sa stratégie en matière d'infrastructures au Conseil d'Etat en juin 2014, le SPEN, en collaboration étroite avec le Service immeubles, patrimoine et logement (SIPaL), a travaillé durant l'année écoulée à l'élaboration des rapports de programmation des premiers projets qui seront menés ces prochaines années et décrits ci-après :

- Projet de nouvelle Colonie pénitentiaire en régime ouvert à l'étude sur le site de la plaine de l'Orbe avec une capacité de 80 places de détention.
- Création d'un centre de soins pour personnes sous mesures ou souffrant de troubles psychiques à la prison de la Tuilière avec une capacité de 24 places. Demande de crédit d'ouvrage déposée début 2017.
- Assainissement du système de sécurité et modifications des éléments constructifs de la prison de la Croisée. Demande de crédit d'ouvrage déposée début 2017.
- Remplacement de la prison du Bois-Mermet. Demande de crédit d'étude déposé début 2017.
- Discussions sur le nouveau plan d'affectation cantonal pour la zone de la Plaine de l'Orbe qui accueillera plusieurs projets à l'avenir.

Organisation du Service

L'organisation du service n'a pas connu de modification significative durant l'année écoulée. Il est à relever l'arrivée au sein du comité de direction de M. Marc Bertolazzi, en tant que responsable de la communication au 1er août 2016.

Autorités de surveillance et relations internationales

- A deux reprises en 2016, la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) a visité nos établissements (La Tuilière et les EPO). Les rapports de ces visites n'ont pas encore été émis.
- En mars 2016, la prison de la Croisée a reçu la visite d'une délégation d'une ONG libyenne chargée de mettre sur pied une commission de type CNPT dans leur pays.

Chiffres

Journées de détention réalisées dans les établissements cantonaux

- 339'881 (334'034 en 2015 (+1,75%) et 312'679 en 2014 (+8.7% sur deux ans))

Nombre de personnes condamnées sous autorité vaudoise (état au 31.12.2016)

- 879 personnes (877 en 2015 et 791 en 2014).
- A noter un pic en septembre de 894 personnes

Effectif du personnel (ETP) (état au 31.12.2016)

- 572.09 ETP

Budget 2016

- Charges: CHF 132 millions
- Recettes: CHF 26.1 millions

Droit des sanctions et expulsion judiciaire

Certaines décisions fédérales auront un impact ces prochaines années sur la charge de travail du SPEN et notamment de l'Office d'exécution des peines : la mise en œuvre de l'initiative sur le renvoi des criminels étrangers et la modification de la partie générale du Code pénal (PG CP).

En effet, suite aux critiques émises le Conseil fédéral a proposé une nouvelle modification de la PG CP qui entrera en vigueur au 1er janvier 2018. Au cœur de cette réforme se trouve le rétablissement de la courte peine privative de liberté (de moins de 6 mois), la suppression de la peine pécuniaire avec sursis et le plafonnement de la peine pécuniaire à 180 jours-amende. Les arrêts domiciliaires avec surveillance électronique ont également été introduits dans le CP après un projet pilote mené par 6 cantons depuis 1999, 7 depuis 2003. Le Travail d'intérêt général (TIG) redeviendra quant à lui une modalité d'exécution de peine que les autorités de placement pourront octroyer, alors que c'est pour l'heure de la compétence exclusive de l'instance de jugement.

Les arrêts domiciliaires avec surveillance électronique ont également été introduits dans le CP après un projet pilote mené par 6 cantons depuis 1999, 7 depuis 2003. Le Travail d'intérêt général (TIG) redeviendra quant à lui une modalité d'exécution de peine que les autorités de placement pourront octroyer, alors que c'est pour l'heure de la compétence exclusive de l'instance de jugement.

Ces modifications impliquent une refonte complète de la législation vaudoise en matière d'exécution des sanctions pénales et entraîneront également un accroissement de la charge de travail tant de l'Office d'exécution des peines que des établissements pénitentiaires avec la réintroduction des courtes peines privatives de liberté, notamment, comme l'adaptation des outils informatiques nécessaires au suivi des dossiers et situations des personnes détenues.

Electronic Monitoring

Même si le Canton de Vaud participait déjà au projet pilote relatif à l'usage du bracelet électronique, la modification du Code pénal à venir entraînera la mise à jour des bases légales et des processus de travail – conjoints avec les autres acteurs de la chaîne pénale. Il est à prévoir une augmentation de la charge de travail et des ressources à renforcer. Le SPEN pilote ainsi un projet transversal visant à l'utilisation à terme de la surveillance électronique tant dans le cadre des mesures de substitution à la détention provisoire que de l'exécution des peines. Il est à relever que des bracelets électroniques munis de GPS pourront désormais être engagés, dans la limite des restrictions techniques pour l'heure encore très importantes (usage pour un contrôle différé uniquement).

Groupes de travail intercantonaux

Durant l'année 2016, la participation des membres de la direction du service au sein de groupes de travail extra et intercantonaux s'est encore accrue afin d'assurer la visibilité nécessaire au Canton de Vaud, troisième plus important canton en matière pénitentiaire de Suisse, et de contribuer activement à la mise sur pied des structures et dispositifs qui influenceront significativement le domaine pénitentiaire dans le futur.

Les thématiques abordées visent tant à définir l'organisation même de l'exécution des sanctions pénales en Suisse (Création d'un Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) que le besoin en matière d'infrastructures au niveau suisse (Kapazitätsmonitoring Freiheitsentzug) ou encore la prise en charge (Santé Prison Suisse).

Département des institutions et de la sécurité (DIS)
Service pénitentiaire (SPEN)
Sources d'informations complémentaires

Sources

www.vd.ch/spen

www.vd.ch/penitentiaire

Rapport sur la politique pénitentiaire au Conseil d'Etat vaudois

Département des institutions et de la sécurité (DIS)
Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
Groupes de prestations

109.0 Gestion et administration du service

109.0 Gestion et administration du service

Gestion et administration du service.

Descriptif

- Direction du service
- Support administratif
- Support RH
- Support informatique
- Support financier et comptable
- Support juridique
- Support logistique

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Collaborateurs du service
- Secrétariat général
- Services transversaux

109.1 Contrôles, taxes et tirs militaires

109.1 Contrôles, taxes et tirs militaires

- Tenue des contrôles militaires
- Perception de la taxe d'exemption de l'obligation de servir
- Application des directives fédérales en matière de tir hors service

Descriptif

- Orientation et information aux futurs conscrits
- Mise sur pied du recrutement des conscrits
- Tenue des contrôles des militaires domiciliés dans le canton, y compris traitement des congés pour l'étranger et des dispenses ou report de service
- Calcul et perception de la taxe d'exemption de l'obligation de servir, y compris traitement des demandes de remboursement, des recours et des demandes de remise ou d'exemption de la taxe
- Organisation des inspections de reddition de l'équipement personnel en vue de la libération des obligations militaires
- Gestion des tirs hors service dans le canton
- Homologation et dissolution des sociétés de tir permettant de garantir le tir hors service
- Assignation des tireurs dont les communes ne disposent pas ou plus de stand de tir homologué
- Suivi de la mise en conformité ou de la fermeture des stands de tir selon les directives fédérales

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Communes
- Tireurs et sociétés de tir (SVC, FAV)
- Officiers fédéraux de tir
- Futurs conscrits
- Militaires domiciliés dans le canton
- Instances militaires du DDPS
- Cantons confédérés
- Citoyens assujettis à l'obligation de servir ou à la taxe d'exemption
- Administration cantonale des impôts (ACI) en fonction du calcul de la taxe d'exemption

109.2 Protection de la population

109.2 Protection de la population

- Aide en cas de catastrophe ou d'accident majeur
- Organisation du plan ORCA

Descriptif

- Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe nécessitant le déclenchement de tout ou partie du plan ORCA, y compris préparation d'exercice d'intervention
- Planification et coordination des mesures ORCA dans le cadre de manifestations importantes
- Pilotage et suivi des travaux de l'observatoire cantonal des risques (OCRI) et mise en oeuvre de la gestion globale et intégrée des risques et dangers
- Planification des plans d'intervention requis en fonction des dangers et grands risques répertoriés
- Planification et coordination de l'entraide interrégionale, intercantonale et transfrontalière en cas de catastrophe
- Suivi des mesures sanitaires et de protection AC, en collaboration avec les instances concernées
- Planification et coordination de la logistique destinée à l'assistance des personnes en quête de protection
- Planification et coordination à l'échelon cantonal des mesures fédérales de rationnement et de contingentement relatives à l'approvisionnement économique du Pays en cas de pénurie
- Instruction des responsables communaux de l'approvisionnement économique du Pays

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Préfectures et communes
- Population résidente
- Entreprises industrielles et artisanales
- Automobilistes et entreprises disposant de véhicules de transport
- Personnes en quête de protection ou ayant dû évacuer leur lieu de résidence
- Services de l'administration cantonale vaudoise

109.3 Gestion de l'arsenal de Morges

109.3 Gestion de l'arsenal de Morges

Gestion de l'arsenal de Morges.

Descriptif

- Prestations de type fédéral
- Gestion, échange, entretien et rétablissement de l'équipement personnel des militaires domiciliés et en service dans le canton
- Fourniture et échange des équipements personnels des corps de troupe effectuant leur service sur territoire cantonal
- Reprise, tri, nettoyage et remise en état de l'équi-pe-ment personnel rendu lors des libérations des militaires domiciliés, dans le canton
- Confection d'effets d'équipement et d'habillement pour le compte de Arma Suisse (ex RUAG)
- Remise à neuf de quelque 15'000 masques de protection et 8'000 casques par an
- Contrôle et gestion des armes en prêt et des armes des jeunes tireurs
- Gestion des stocks et distribution des chaussures aux conscrits lors du recrutement
- Gestion d'un dépôt romand de liquidation de matériel militaire (Military Liq'shop)
- Administration du dépôt de vivres OFIDA (mandat de la Confédération) : manutention et décompte lors du renouvellement , des réserves obligatoires
- Prestations de type cantonal
- Gestion et maintenance du dépôt cantonal de " Jeunesse et Sport "
- Gestion et maintenance des stocks de matériel et des effets d'équipe-ment pour la PCi et l'ECA
- Prestations de maintenance au Château de Morges, au Musée Militaire Vaudois (MMV), à la Maison Militaire de Bretaye (MMB) , et à l'Association Verte Rive à Pully, au profit du SBMA
- Acquisition des tenues de travail des polices cantonale et municipales

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Tireurs et sociétés de tir (SVC, FAV)
- Conscrits et militaires
- Corps de troupe effectuant leur service sur le territoire cantonal
- Office fédéral des exploitations des Forces terrestres (OFEFT) à Berne
- Groupement de l'Armement (GDA) à Berne
- Office fiduciaire des importateurs de denrées alimentaires (OFIDA) à Berne
- Etablissement cantonal d'assurance
- Protection civile
- Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA)

109.4 Musée militaire vaudois (MMV)

109.4 Musée militaire vaudois (MMV)

Constitution, gestion et conservation du patrimoine culturel et militaire vaudois

Descriptif

- Constitution et conservation du patrimoine culturel militaire vaudois
- Restauration des objets exposés
- Gestion du Musée militaire vaudois, du Musée de la figurine historique et du Musée de l'artillerie
- Présentation en permanence des collections du patrimoine militaire vaudois au public
- Organisation et promotion d'expositions thématiques temporaires
- Gestion et conservation du fonds Stöckel (recense-ment mondial des poinçons d'origine des armes)

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Canton de Vaud
- Visiteurs du musée militaire vaudois, entre 15'000 et 20'000 personnes par an, dont environ 10'000 payants
- Commune de Morges

109.5 Protection civile

Protection civile, appui et assistance aux organes de sauvetage et de protection de la population.

Descriptif

- Soutien opérationnel et technique aux partenaires de la protection de la population lors d'accidents graves ou majeurs , et lors de catastrophes
- Garantie de l'état de préparation et coordination des activités des organisations régionales de protection civile (ORPC)
- Instruction et soutien informatique aux ORPC, afin d'assurer une unité de doctrine et d'application
- Coordination avec les autorités fédérales (OFPP) cantonales et les partenaires cantonaux de la PCi
- Planification des besoins en constructions protégées de la protection civile et du service sanitaire
- Vérification lors des mises à l'enquête de la conformité aux normes fédérales des projets d'abris PCi privés et publics
- Valorisation, suivi de l'encaissement et contrôle de l'utilisation des contributions de remplacement en cas de dérogation à , l'obligation de construire des abris PCi privés
- Contrôles périodiques de l'état de préparation des constructions protégées (CPC) de la PCi et du service sanitaire
- De même pour le paiement annuel des contributions forfaitaires fédérales
- Suivi des contrôles périodiques des abris (CPA) effectués par les ORPC
- Gestion des fonds versés par les communes pour les mesures de protection civile d'intérêt général
- Fourniture d'équipements et de matériel standardisé aux ORPC, y.c. réparation et entretien
- Organisation et gestion des dispositifs d'alarme à la population et aux formations d'intervention PCi
- Suivi de la maintenance et contrôle du réseau des sirènes et du dispositif télécommandé d'alarme
- Planification des mesures propres à protéger les biens culturels d'importance nationale et régionale
- Participation au recrutement lors de la séance d'orientation aux conscrits
- Instruction, formation et perfectionnement de l'ensemble des astreints et des cadres de la PCi
- Formation et engagement des spécialistes AC de la PCi en cas d'augmentation de la radioactivité nécessitant protection , et évacuation des habitants

Bénéficiaires / public-cibles / partenaires

- Organisations régionales de protection civile (ORPC)
- Communes
- Office fédéral de la protection de la population (OFPP)
- Autorités politiques cantonales et communales
- Partenaires de la Protection de la population, police, sapeurs-pompiers, services sanitaires et services techniques, conformément à la loi fédérale
- Population vaudoise, voire population des régions limitrophes et plus ou moins proches, (exemple des engagements suite à "Lothar")

Direction

Le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) a officiellement obtenu la certification ISO 9001_2015 de son système de management de la qualité.

Combinée à la certification du système de contrôle interne du SSCM, l'obtention de ce certificat s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue et dynamique pour gagner en efficacité et accroître le taux de satisfaction vis-à-vis des prestations fournies.

Afin de mieux se faire connaître et de présenter ses partenaires (police, santé publique, sapeurs-pompiers), la protection de la population était l'hôte d'honneur de l'édition 2016 du Comptoir suisse du 10 au 19 septembre 2016. L'ensemble des partenaires composant la protection de la population du canton de Vaud, ainsi que l'Office fédéral de la protection de la population et l'armée, ont dévoilé sur plus de 1000 m² leurs missions et modalités d'intervention. Au programme des démonstrations d'interventions coordonnées, un exercice de simulation de catastrophe naturelle taille réelle et de nombreuses activités ludiques et interactives.

La Protection civile vaudoise était également présente avec les partenaires de la protection de la population. Elle a réalisé divers travaux de montage ainsi que des démonstrations d'intervention quotidiennes avec les partenaires feux bleus. Le nouveau véhicule de commandement cantonal a été inauguré et présenté à la population à cette occasion.

Ce stand a rencontré un vif succès, en particulier auprès des jeunes.

Protection de la population

Formation ORCA / EMCC

En sus des quatre modules de formation ORCA-EMCC de base, auxquels ont participé 51 personnes d'entités partenaires de la protection de la population, un nouveau module de perfectionnement des chefs d'intervention généraux (CIG) a été délivré cette année à neuf cadres supérieurs des entités partenaires.

Engagements 2016

L'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) a été sollicité à de nombreuses reprises en 2016. Les événements les plus significatifs furent : la Fête fédérale de musique à Montreux, le Paléo festival, la Fête fédérale de lutte suisse à Payerne et la rencontre internationale "Euphrate III" sur la question du conflit en Syrie. En outre, l'EMCC a appuyé l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) dans la recherche de solutions face au flux de demandeurs d'asile, ainsi qu'au pilotage global du dispositif de réponse.

Exercices

Des exercices d'importance inscrits dans un contexte de type "événement majeur" ont été développés et réalisés. Du 23 au 25 mai 2016, les officiers de l'EMCC noyau (issus du SSCM) en partenariat avec la Police cantonale et la Protection civile ont été entraînés dans le cadre d'un exercice "Rhône 16" - gestion d'une inondation d'ampleur dans le Chablais.

Le 15 septembre 2016, en collaboration avec la Haute Savoie, le canton de Vaud a mis sur pied l'exercice "Léman 16" (accident lacustre impliquant un bateau transportant des passagers).

Protection civile

Interventions

La protection civile a été engagée à 17 reprises lors de situations d'urgence (délestage du réseau autoroutier, évacuations et hébergement de personnes, ravitaillement des partenaires feux bleus, appui à la Police cantonale lors des négociations pour la paix en Syrie) représentant 362 jours de service.

Les organisations régionales de protection civile (ORPC) ont été particulièrement sollicitées cette année pour des interventions en faveur de la collectivité à l'échelon régional, cantonal et national. Parmi ces engagements, citons : Montreux jazz festival, Paléo festival, Lausanne marathon, divers triathlons, mais encore la Fête fédérale de musique, le passage de la boucle du Tour de France en terres vaudoises et la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres. L'ensemble de ces activités représente plus de 10'000 jours de service.

Formation

Dans le cadre de la formation des astreints :

- 435 personnes ont terminé leur Ecole de formation de base dans six domaines différents;

- 47 personnes ont pris part à des cours de spécialistes;
- 95 personnes ont suivi des cours de perfectionnement;
- 121 personnes ont participé à des cours de cadres;
- 109 personnes ont suivi un stage pratique.

Soit un total d'environ 7307 jours.

Les organisations régionales de protection civile ont effectué 527 services dans le cadre des cours de répétition dans lesquels les membres PCi ont perfectionné leur savoir et effectué des travaux d'utilité publique pour un total de 23598 jours de service.

Affaires militaires et logistique (AMiL)

Affaires militaires

L'opération "Vercingétorix" (collecte des armes privées et démilitarisées) a été reconduite en 2016 avec la mise sur pied de deux samedis de collecte sur le site de l'arsenal de Morges. Les citoyens ont eu la possibilité de profiter des heures d'ouvertures continues les mardis de 07 h. 30 à 18 h. 30.

Le bilan de la récolte au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

- 269 armes;
- 54 armes blanches;
- 101 kg de munition.

Château de Morges et ses musées (CM5M)

Exposition temporaire

"Armatus Corpus, 600 ans du duché de Savoie" consacrée aux armes et armures des princes de Savoie a été présentée au public du 10 juin au 5 décembre 2016. Le "corps armé" des princes et chevaliers savoyards a été présenté au travers de vidéos, de reconstitutions d'armes ou d'armures anciennes, manipulables par le public, et d'objets patrimoniaux de collections suisses et étrangères, inédits ou rarement exposés. Une occasion exceptionnelle, sinon unique, de voir réunis en un même lieu autant de traces du passé militaire savoyard du Pays de Vaud. Un ouvrage rédigé par le commissaire de l'exposition, Nicolas Baptiste, rend compte des recherches menées pour la préparation de cet événement. Le prince Victor-Emmanuel de Savoie a honoré de sa présence le vernissage qui s'est tenu le 9 juin 2016.

La salle sur le Service étranger, après deux années de travail sous la direction des commissaires d'exposition Alain-Jacques Tornare et Pascal Pouly, enrichie de nouveaux objets et de commentaires récents, repensée sur le plan scénographique, a rouvert ses portes au public en avril 2016.

Un cinquième musée a fait son entrée au château : la salle Ignace Paderewski, consacrée au célèbre pianiste et homme d'Etat polonais, a été inaugurée le 19 mai 2016.

Programmation culturelle

Plus de 30 événements, conférences, visites commentées, ateliers, festivals ont rythmé la saison 2016, parmi lesquels méritent d'être relevés :

- le festival "De capes et d'épées" les 21 et 22 mai 2016, en partenariat avec l'Ecole lémanique d'arts et d'actions;
- les ateliers "Bats-toi comme un chevalier" en partenariat avec les associations FAGSchola (Gladiatorium Artium Frigurgensis Schola); GAGSchola (Gebennensis Artium Gladiatorum Schola) et AMR (Association médiévale romande) durant quatre week-ends d'août à novembre 2016;
- la scène culinaire dans les jardins du château, lors du Livre sur les quais, de 2 au 4 septembre 2016;
- "Morges Open Air", cinq soirées de cinéma dans la cour d'honneur du château, en partenariat avec le cinéma Odéon de Morges du 7 au 11 septembre 2016;
- le concert de l'ensemble de musique médiévale Ballata, oeuvres de Guillaume Dufay le 10 septembre 2016;
- la journée des Châteaux suisses, 1^{re} édition, sur le thème de l'alimentation au Moyen Age, en partenariat avec l'Association des châteaux suisses le 2 octobre 2016;
- l'avant-première du court-métrage "Course d'obstacles en armure" le 13 octobre 2016 (<https://www.youtube.com/watch?v=pAz11UvQgw>).

En 2016, ce sont plus de 19'500 visiteurs qui ont fréquenté le parcours permanent, découvert l'exposition temporaire et suivi les événements organisés au château.

Alarme à la population - Polyalert

Dans le cadre du projet Polyalert initié en 2014, l'alarme à la population sous forme de sirène fixe a été entièrement modernisée sous la responsabilité de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). La télécommande des sirènes ne passe plus par un opérateur de télécommunication mais par le réseau radio sécurisé utilisé par les forces sécuritaires Polycom. L'ensemble du parc des sirènes - 450 sur sol vaudois - a donc été mis aux normes techniques actuelles. Ce projet a été jugé excellent par l'OFPP. Il restera, selon la Confédération, à initier une phase de densification du nombre de sirènes au vu des nouvelles techniques d'isolation des bâtiments et de l'augmentation des habitants dans le canton.

Système de contrôle interne (SCI)

En décembre 2016, le SSCM a obtenu du Contrôle cantonal des finances la certification de l'existence d'un système de contrôle interne (SCI) selon la norme d'audit de la Chambre fiduciaire suisse No 890 (NAS No 890) étendue au principe de la légalité et au bon fonctionnement. Le SCI englobe toutes les méthodes, les procédures et les mesures organisationnelles du service afin de fournir un travail efficace qui minimise les risques et évite les erreurs dans les états financiers.

PISA-PCI

La Protection civile vaudoise a migré sa base de données cantonale pour la gestion du personnel de milice sur le système PISA de la Confédération. Cette intégration (obligatoire) à la base de données nationale permettra un meilleur suivi des astreints, en particulier en ce qui concerne les interfaces cantons-Confédération (recrutement, changements de domicile et cours de formation intercantonaux).

Département des institutions et de la sécurité (DIS)
Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
Sources d'informations complémentaires

Site internet

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, visitez les pages internet du SSCM : www.vd.ch/sscm